

Place aux travaux :
le calendrier à venir



VISITE MINISTÉRIELLE À CAPBRETON

À l'occasion de la visite sur le littoral landais de la ministre de la transition écologique Barbara Pompili, le maire Christophe Vignaud aux côtés des élus du territoire et de la nouvelle préfète Françoise Tahéri ont longuement échangé sur la problématique de l'érosion qui frappe nos côtes en raison du réchauffement climatique. « *D'ici la fin du siècle, 50 000 bâtiments risquent d'être touchés en France* » a annoncé la ministre. Une situation inéluctable qui nécessitera des indemnisations pour reloger les populations touchées. La ministre s'appuie pour l'heure sur les outils juridiques à la disposition des communes littorales et la loi « climat et résilience » votée en août dernier.



JUMELAGE AVEC TAHITI, UN PACTE SURFIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL



Soorts-Hossegor va officiellement être jumelée avec Taiarapu-Ouest et Teahupo'o sur la presqu'île de Tahiti. Ces deux communes polynésiennes reconnues mondialement pour la qualité de leurs vagues font tout naturellement écho à Soorts-Hossegor, capitale européenne du surf. Habitues des compétitions de surf nationales et internationales, elles accueilleront en 2024 les Jeux olympiques. « *L'occasion ainsi de fêter les Jeux olympiques 2024 ensemble et d'associer ces deux communes à notre*

100^e anniversaire, en 2023. Mais ce partenariat a vocation à aller bien au-delà, en permettant de vrais échanges entre nos communes aussi bien sportifs, économiques que culturels. Nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation tahitienne prochainement. », a indiqué le maire Christophe Vignaud. Lors du passage le 11 mai prochain du drapeau Olympique dans la commune en collaboration avec la Fédération Française de Surf, une fête du sport sera organisée en l'honneur des JO et du jumelage avec pour fil rouge le surf en présence des associations, des partenaires polynésiens et de nombreux invités de renom. À venir très prochainement, le détail du programme de la journée.

sh infos

Le prochain conseil municipal se tiendra en mairie à 19h le 6 avril.

Il sera retransmis sur la page Facebook @villedesoortshossegor et rediffusé sur la chaîne YouTube de la ville

Édito

Christophe Vignaud, maire de Soorts-Hossegor

Chers habitants
de Soorts-Hossegor,

Bientôt le printemps et le début d'une nouvelle saison estivale. Tous les élus et les agents sont déjà au travail.

Après deux années de pandémie, nous aspirons tous à des moments conviviaux et à profiter du cadre magique qui nous est offert. C'est pourquoi nous avançons sur les nombreux projets que nous vous avons promis. Certains sont déjà bien entamés comme le parking des Écoles. D'autres, de plus grande envergure, sont en cours de validation et démarreront dans les prochains mois.

Afin de partager nos idées, notre enthousiasme et d'échanger avec vous sur les différents grands chantiers à venir, nous vous proposons de vous retrouver lors de réunions publiques. Il est important, pour nous, de connaître vos réactions et de vous faire part des éventuelles difficultés que nous rencontrons suite à la modernisation de notre patrimoine, comme la place des Landais ou le Sporting. Ces échanges sont riches et indispensables afin que chacun puisse être associé au processus d'élaboration et connaître les contraintes mutuelles.

Le « bien vivre ensemble » reste notre objectif et c'est collectivement que nous y parviendrons.

Aujourd'hui, si nous capitalisons sur notre patrimoine dont nous sommes si fiers, nous devons garder à l'esprit que les choses évoluent. Nous devons nous adapter et faire que notre ville soit toujours plus accueillante et continue de rayonner à la hauteur de sa renommée.

D'autres projets, plus festifs sont en cours comme le jumelage avec la ville Tahitienne, Taehupo'o, qui accueillera les Jeux olympiques de surf en 2024 ou la célébration du centenaire d'Hossegor en 2023 et les surprises qu'elle nous réserve tout au long de l'année... À ce propos, la municipalité collaborera avec les associations et toutes les bonnes volontés qui seront prêtes à contribuer au succès de ces événements.

Enfin, soyez certains de mon enthousiasme et que ma motivation reste totale. Je mettrai tout en œuvre, avec l'équipe municipale et les agents en place, pour mener à bien les différents challenges que nous nous sommes fixés.

Merci pour votre confiance durant ces deux années et pour celles à venir.



**Le « bien vivre ensemble »
reste notre objectif
et c'est collectivement
que nous y parviendrons**

Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier ?

La Ville recrute ses saisonniers pour le service environnement/propreté avec pour missions principales le nettoyage du centre-ville et du front de mer. Les postes sont à pourvoir sur les périodes de mi-avril à mi-octobre pour de longues, moyennes ou courtes saisons. Si vous avez plus de 18 ans et votre permis de conduire envoyez vos candidatures (lettre de motivation et cv) à l'adresse mail rh@hossegor.fr

// Pour plus d'infos :

Service technique au 05 58 41 79 10.



Restez informé(e) par SMS

Une alerte, un événement sur la commune ou une information de dernière minute, vous pouvez désormais être prévenu directement sur votre téléphone mobile par la mairie.

Il suffit de vous inscrire gratuitement aux alertes SMS en complétant le formulaire disponible en mairie ou sur le site de la ville.

> Vivre ici > Alerte SMS.

À chaque quartier, son référent

Si vous avez des questions, si vous souhaitez proposer un projet pour votre rue, votre quartier ; ou si vous voulez faire part d'une problématique de votre quartier, les référents de quartier sont là pour répondre à vos questions et porter vos demandes auprès de la municipalité.

Quartier Lac Océan

quartierlacocean@hossegor.fr
Myriam Langlois, André Jakubiec,

Quartier Centre-ville

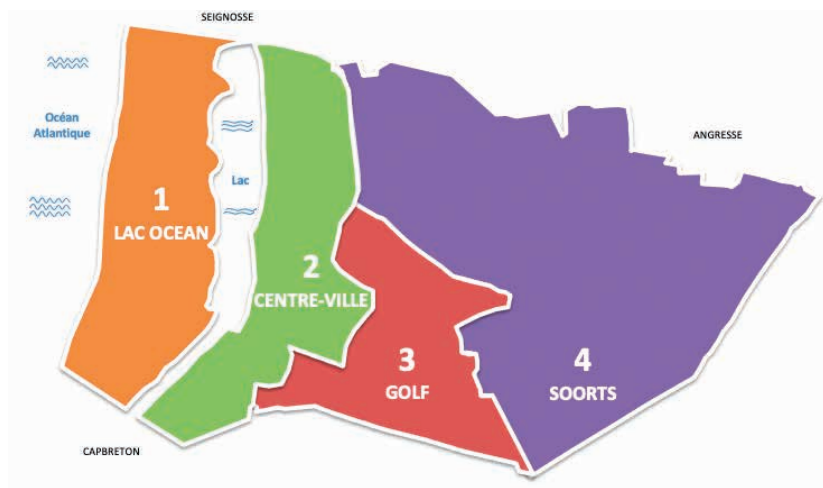
quartiercentreville@hossegor.fr
Elsa Becker, Caroline Chabres-Duc,

Quartier Golf

quartiergolf@hossegor.fr
Véronique Cazavant, Mathilde Vintrou,

Quartier Soorts

quartiersoorts@hossegor.fr
Gaëtane Arickx, Sandrine Bompas,
Paul Gonçalves





Les 100 ans de la station

[Évènement]

FOCUS

Nous nous apprêtons à fêter les 100 ans de notre station balnéaire. Bel âge s'il en est ! En effet, c'est en 1923 que débute l'urbanisation des terrains reliant l'océan au bourg de Soorts. Un lieu-dit essentiellement composé à l'époque de pins... et d'un lac. Ce lieu-dit c'est Hossegor. 100 ans plus tard, Hossegor, ou plus précisément la commune de « Soorts-Hossegor », connaît une renommée internationale et ajoute le maire Christophe Vignaud « Cet anniversaire est l'occasion de revenir aux sources de l'histoire, mais aussi de faire une photographie du présent et d'envisager pleinement et sereinement l'avenir ».

Dès à présent, nous préparons cet événement

Tout au long de 2023, des festivités, des expositions, des rencontres, des événements festifs et sportifs vont prendre place au cœur de notre ville pour tous les publics et en particulier les habitants de notre ville.

Un centenaire, c'est d'abord un programme

C'est ce que nous allons préparer et anticiper en 2022. Des projets seront initiés par la mairie, d'autres seront soutenus financièrement et/ou labélisés « centenaire », afin que cette programmation soit identifiée par toutes et tous.

Une programmation thématique et en « saisons »

Le programme s'articulera en 4 temps. Chaque période sera consacrée à une thématique forte qui fait la richesse de notre Hossegor, bien entendu l'histoire, la tradition, le sport, l'architecture, les arts, la musique et l'identité de notre ville en constitueront l'armature. Le premier trimestre sera celui du lancement du centenaire où sera présenté l'intégralité de notre programme pour 2023.

Mais un anniversaire ne serait pas un anniversaire si nous dévoilions à l'avance les surprises ! Le plus important c'est que ce centenaire soit le vôtre ! Chacun doit

pouvoir partager ses idées, exprimer ses envies, et proposer ses talents. Dans cette perspective, une Commission des projets et des appels d'offre est mise en place pour valider les projets.

Un Conseil consultatif du centenaire va être mis en place lors du premier trimestre 2022 regroupant toutes les personnes mobilisées pour accompagner la municipalité dans sa réflexion.

Notre objectif est de fédérer et rassembler tous ceux qui vivent à Soorts-Hossegor et qui aiment notre ville.

Pour faciliter cette démarche collaborative et être à l'écoute de tous, nous vous invitons à remplir le « **Formulaire des projets du centenaire** » mis en ligne sur le site de la mairie Rubrique Culture >> NOS 100 ANS et à présenter vos projets.

NOUS AVONS DÉJÀ BESOIN DE VOUS

Un porte clef du 15 aux couleurs fluos, une affiche du premier Rip Curl pro de 1987, un plan d'architecte d'une maison hossegorienne iconique des années 30... Vous avez chez vous des pièces de musée... et vous ne le savez pas ! Vos objets, images, journaux, affiches, livres, tickets de cinéma et autre chisteras ou clubs de golf « vintage » ont une histoire. Celle de notre ville. Celle des 100 ans d'Hossegor. Autant de souvenirs que nous vous proposons de nous confier afin de les intégrer dans une exposition exceptionnelle dont nous vous parlerons en détail prochainement. Ce que nous pouvons vous révéler aujourd'hui. Chaque pièce exposée sera accompagnée d'un petit texte qui raconte une histoire, votre histoire... NOTRE histoire... Si vous le souhaitez, votre nom sera indiqué sinon votre prêt restera anonyme. Vous pouvez nous envoyer une photo, une ou deux lignes sur les souvenirs que votre objet vous évoque, son histoire, son époque, ainsi que vos coordonnées, par mail à nos100ans@hossegor.fr en précisant en objet : 100 Trésors.

EN BREF

Urbanisme

Accueil du public sur rendez-vous uniquement :

- Ouverture au public les lundis, mercredis et vendredis matin de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous par créneau de 30 minutes environ.
- Permanence téléphonique tous les après-midis du lundi au jeudi.

// **Prise de rendez-vous par mail : urbanisme@hossegor.fr**

Ukraine, soyons solidaires :

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours l'Ukraine, la Protection Civile appelle à la solidarité via le site don.protection-civile.org Pour proposer un logement ou un don en nature aux réfugiés, toutes les informations sont à retrouver sur soorts-hossegor.fr

Horaires mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

CCAS

Horaires d'ouverture au public :

- De 9h à 12h du lundi au vendredi.
- Les après-midis uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 17h.

Devenez bénévole

Vous disposez d'un peu de temps et souhaitez soutenir les associations et les porteurs de projet de votre commune ? Consultez les annonces et devenez bénévole en prenant contact avec les organismes en recherche sur

[f @benevolesasoortshossegor](https://www.facebook.com/benevolesasoortshossegor).



[Un point sur... Les prochains grands chantiers]

SPORTING-CASINO

Les principes d'intervention sur le bâtiment du Sporting et ses extérieurs ont été validés par la commission Sporting.



Au programme :

- Agrandissement de la piscine pour une mise aux normes,
- Rénovation d'un espace restaurant avec création d'un bail commercial indépendant du casino
- Réalisation d'un auditorium,

- Création d'un espace dédié à l'événementiel sur l'esplanade adjacente au fronton,
- Réorganisation des jardins et de la circulation dans l'enceinte du Sporting,
- Suppression de l'entrée actuelle pour reconstruire les escaliers monumentaux.
- Recréer l'architecture d'origine, rénover les façades et l'ensemble des éléments d'architecture basco-landaise.

Le projet proposé par le Cabinet d'architectes Moon Safari associé à l'architecte du patrimoine Isabelle Joly est à l'étude. Une réunion publique, le 26 avril au trinquet de Soorts, permettra de présenter les maquettes aux administrés.

La première tranche de travaux devrait débuter en fin d'année.

PLACE DES LANDAIS

Les élus, les partenaires institutionnels et les représentants des commerçants et des riverains ont validé le principe d'aménagement (sécurité, profils de voies et équipements). Aujourd'hui le travail se concentre sur l'adaptation de l'aménagement avec l'identité architecturale du site. Autour de la table le bureau d'études, les élus, l'Architecte des Bâtiments de France et le représentant de la DRAC Claude Laroche. À l'issue de cette étude, l'esquisse du projet vous sera présentée à l'occasion d'une réunion publique le 18 mai au trinquet.

Lancement des travaux prévu en septembre 2022.

NOUVEL AMÉNAGEMENT AU PARC ROSNY

La municipalité a fait le choix de soutenir Nicolas Gachis, finaliste du concours « un des Meilleurs Ouvriers de France » en lui permettant de réaliser son projet de jardin paysager au sein du parc Rosny. La participation à ce concours, représentant l'excellence du savoir-faire français, est une initiative que la municipalité a eu la volonté d'encourager. Au total 500 heures de main-d'œuvre seront nécessaires au candidat, paysagiste de Soorts-Hossegor, pour la réalisation de cet aménagement dans l'esprit de la « cité-parc ».

La ville souhaite beaucoup de succès à Nicolas Gachis en lice pour le titre très convoité de Meilleur Ouvrier de France.



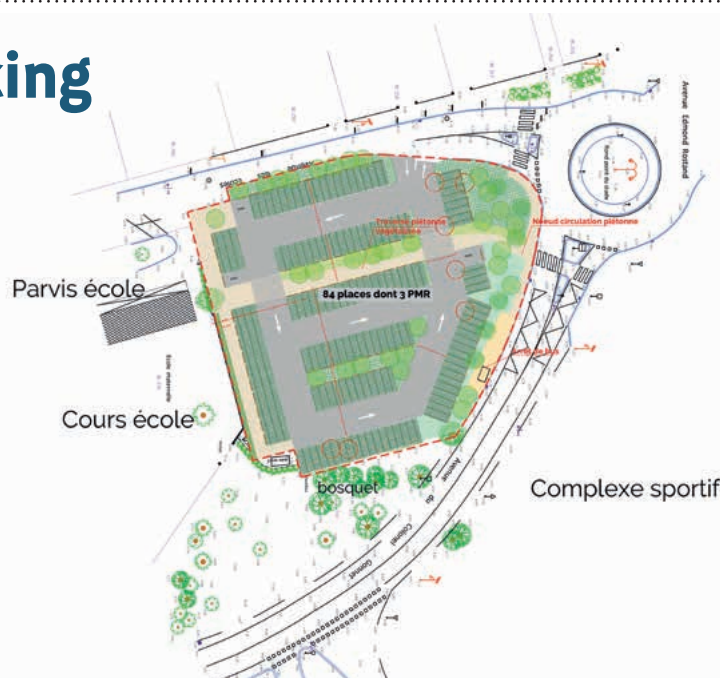
Zoom sur...

Bientôt un nouveau parking

Face à la saturation des places de stationnement dans le centre-ville, la commune lance la construction d'un parking de délestage de 84 places, dont 3 places PMR, situé à proximité du groupe scolaire des Chênes-Lièges.

Ce nouveau parking gratuit permettra de désengorger l'avenue des écoles aux heures d'entrées et de sorties des classes et de délester le stationnement du centre-ville particulièrement en période estivale. Pour régler l'accès au parking, un portique qui limite la hauteur sera installé à son entrée et un système de navettes sera mis en place en collaboration avec MACS permettant à ses utilisateurs de se rendre facilement au centre-ville et aux plages. Enfin, l'aménagement répond aux enjeux de l'éco-construction avec des places enherbées et un système d'infiltration des eaux pluviales dans le sol. En prévision, l'installation de bornes pour voitures électriques.

// **La fin des travaux est prévue au printemps**



DES LOCAUX RÉHABILITÉS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Les travaux de rénovation du bâtiment de la police municipale débutent mi-mars et devraient être achevés début 2023. Une réhabilitation complète est nécessaire pour offrir un poste de police accueillant qui répond aux normes en vigueur et permettre aux agents de travailler dans des conditions optimales. Seule la façade historique est conservée, l'existant sera réhabilité dans son ensemble (réfection des cloisons, de l'isolation, de l'électricité, de la charpente, des sanitaires). Cette ancienne maison abritant depuis 25 ans la police municipale a fait l'objet d'une étude de sécurisation du site avec la mise en place d'un contrôle d'accès et d'une alarme anti-intrusion. Son agrandissement permettra de pouvoir intégrer une entrée avec un sas sécurisé et d'accueillir les Personnes à Mobilité Réduite tout en préservant la confidentialité. L'intérieur sera composé d'un accueil, d'un bureau de secrétariat, d'un open-space éclairé par la lumière naturelle avec des

baies en hauteur et composé de 5 postes, du bureau du responsable de la police, d'une salle de réunion et d'une salle de visionnage de vidéosurveillance ainsi que d'espaces sécurisés et d'une salle de repos.

A l'extérieur, le jardin rénové et la nouvelle enseigne favoriseront la visibilité du lieu. Pour conserver l'identité basco-lanaise de la maison une pergola à l'arrière du bâtiment viendra agrémenter la fa-

çade entourée des pins d'origine. Enfin, une borne électrique sera installée pour permettre la recharge du véhicule hybride rechargeable dont le service sera doté pour la saison 2022.

En attendant la réfection de ces nouveaux locaux, l'accueil se fera en mairie, côté halles, par l'ancien office de tourisme.

Horaires d'accueil :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



PARC ROSNY : REMISE AUX NORMES DES SANITAIRES

Avant la saison, le parc Rosny va bénéficier de l'installation d'un nouveau bloc sanitaire composé d'une douche, et de deux WC dotés d'un système de nettoyage automatique et équipés de lave-mains dont un sera accessible PMR. Ces équipements viendront en remplacement des deux WC publics actuellement en place, non accessibles PMR et entretenus quotidiennement par le service propreté de la ville, leur démolition est programmée au 11 avril.



AU CIMETIÈRE 4, UN NOUVEAU JARDIN DU SOUVENIR

Un nouveau jardin du souvenir est installé adossé au cimetière 4. Conçu par Olivier Escarmant, artiste sculpteur, cet espace paysager dédié à la dispersion des cendres a été pensé pour être un lieu paisible, propice au recueillement pour les proches des défunts.

Il arbore une statue de verre qui figure un rameau d'olivier symbole de renaissance et de paix. À ses côtés, un petit puit de dispersion au socle de marbre blanc et un banc en pierres de la Rhune se détachent des graviers multicolores du sol. L'aménagement paysager du site, par le choix de la simplicité des matériaux et des formes, crée une atmosphère propice à la méditation et au recueillement ouvert sur la forêt.

RÉFECTION DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

Après une première tranche de travaux sur l'avenue Paul Lahary consistant à juguler les problèmes de remontées des eaux pluviales susceptibles d'engendrer des inondations en centre-ville, le programme de réfection des réseaux se poursuit place des Pins tranquilles. En mars, des tranchées drainantes seront intégrées au niveau des places de stationnement du parking pour faciliter l'évacuation des eaux.

SÉCURITÉ À VÉLO

Encourager l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien, c'est l'objectif de la communauté de communes MACS qui a entrepris une étude de diagnostic sur le schéma cyclable du territoire.

La ville de Soorts-Hossegor a sollicité un examen spécifique et plus approfondi de l'avenue de Bordeaux.

En effet, pour cet axe qui va faire l'objet d'un projet d'aménagement très prochainement, la municipalité souhaite porter une attention particulière au développement de la circulation cyclable et à la sécurité des deux roues.

[Environnement]

Le verger en cours de plantation

Il faudra laisser encore un peu de temps aux 230 arbres pour grandir mais ils ne demandent qu'à pousser dans la terre du verger municipal des barthes amendée sans engrais chimique avec les déchets de tontes compostés. Pommiers, poiriers, pruniers, plaqueminières, noyers, pêchers, actinidias, figuiers, noisetiers ont été plantés par une dizaine de bénévoles sous la houlette de Michel Villeger. Les services techniques ont ajouté des chênes, des érables et des liquidambers de plus grande taille dans la parcelle contiguë à la première. Nouvelle étape en février avec des petits châtaigniers et des hêtres qui viennent aussi enrichir la plantation. Enfin pour assurer la bonne croissance des arbres, une protection des troncs a été



installée afin de limiter d'éventuels dégâts causés par les chevreuils.

Prochaine étape : la fabrication d'un moulin à eau en projet pédagogique avec les scolaires, afin de remonter l'eau au niveau d'un petit bassin pour faciliter l'arrosage.

BAIGNADE : NOUVEAUX DRAPEAUX, NOUVEAUX CODES COULEUR

Un nouveau décret concernant la réglementation des drapeaux de baignade et d'activités nautiques est entré en vigueur le 31 janvier 2022. Après 60 ans de bons et loyaux services, la signalétique réglementaire évolue. Couleur, forme et dimension des flammes sont revisités pour être harmonisés au niveau international avec les signalétiques des baignades. Ainsi cet été vous pourrez voir sur nos plages de nouveaux drapeaux rectangulaires verts, jaunes et rouges. Les drapeaux bleus de zone de bain deviennent rectangulaires et seront reconnaissables au code couleur rouge et jaune tandis que les drapeaux de zone de surf rectangulaires seront à damier noir et blanc.



CHANTIERS CITOYENS POUR DE BONS RÉFLEXES

Le Département des Landes organise chaque année des chantiers citoyens auxquels les classes de Soorts-Hossegor participent sous l'égide de la ville. L'objectif : sensibiliser écoliers et collégiens au nécessaire respect du milieu littoral. Les groupes scolaires de la commune participeront aux nettoyages de la dune à la plage Sud les 29 mars, 5 et 12 avril pour Hossegor et les 7 et 14 avril pour Soorts.

Un agent du Département viendra leur expliquer les dangers des déchets littoraux.

LE TRI POUR LE RECYCLAGE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La municipalité a souhaité participer au programme Boule de neige du SITCOM en collaboration avec les deux groupes scolaires. Des procédures de « tri papier » sont mises en place dans les classes et de « tri bio-déchets » à la cantine. Une manière de sensibiliser les enfants pour leur apprendre les bons gestes et les accompagner pour qu'ils deviennent de futurs éco-citoyens.

UNE FLOTTE AUTOMOBILE PLUS VERTE

Le service environnement s'est doté de deux véhicules électriques pour le nettoyage des toilettes publiques et pour le ramassage des poubelles en ville. Plus respectueuses de l'environnement, plus économiques pour la ville, ces voitures propres diminuent de plus l'empreinte carbone.

[À savoir]

OBJETS PERDUS ? RETROUVEZ-LES EN LIGNE



La municipalité lance un nouveau dispositif pour retrouver les objets perdus. **Troov.com** est une plateforme qui facilite leurs restitutions.

- En quelques clics, signalez votre objet perdu
- Si votre objet est retrouvé, vous serez automatiquement prévenu(e) par SMS
- Si vous ne pouvez pas venir le chercher, vous pouvez choisir l'option de livraison

// Rendez-vous sur Troov.com pour faire votre déclaration.

Pensez à communiquer toutes les informations facilitant votre identification.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : NOUVEAUX HORAIRES

Vous pouvez rencontrer un conciliateur de justice sur rendez-vous à la permanence de Capbreton ou à celle de Soustons.

- CCAS de Soustons : 14 rue du Maréchal Leclerc - 05 58 41 44 78
- Pôle Social de Capbreton : 6, avenue Georges Pompidou - 05 58 72 49 74

Les réunions de conciliation entre les parties pourront être organisées le 1^{er} samedi du mois au sein de la mairie de Soorts-Hossegor.

STATIONNEMENT PAYANT

Le stationnement redevient payant sur certaines zones du centre-ville dès avril :

- du 1^{er} avril au 31 octobre en hyper-centre, les 15 premières minutes sont gratuites.
- du 1^{er} juin au 30 septembre sur les parkings du marché de l'office de tourisme et des Pins tranquilles. Les transactions peuvent être réglées à l'horodateur par espèces, par carte ou via l'application Flowbird.

[Info urba]

Vos demandes d'urbanisme

Depuis janvier 2022, vos demandes d'urbanisme peuvent se faire par voie dématérialisée. Une plateforme en ligne accessible est mise à votre disposition sur le site internet de votre commune.

Cet outil permet de déposer vos permis de construire, de démolir, d'aménager et les déclarations de travaux. Après avoir déposé votre dossier, vous pourrez suivre son état d'avancement, répondre à des demandes d'information ou envoyer des pièces complémentaires.

Connectez-vous sur la Plateforme e.ppermis pour les particuliers

Le dépôt sous forme papier reste toujours possible en mairie.

À noter, la ville fait désormais appel à un architecte conseil pour :

- Assurer la relation et le conseil auprès des particuliers, architectes et autres professionnels pour tout projet

de construction, de réhabilitation ou de travaux de transformation du bâti dans le cadre du site patrimonial remarquable ;

- Assurer le conseil auprès de la commune dans le cadre d'opérations ou de projets sur lesquels elle pourra solliciter son avis.

Isabelle Naudy Garrigues, architecte DESA (diplômée de l'École Spéciale d'Architecture - titulaire d'un diplôme professionnel de second cycle de l'École spéciale d'architecture à Paris) est spécialisée dans la restauration du patrimoine. Elle est notamment intervenue comme architecte conseil dans le cadre de l'application de la ZPPAUP de la ville de Pau pendant 10 ans.

Permanence en mairie : Tous les 15 jours, le mardi (semaines paires) sur RDV auprès du service urbanisme.

[Les échos de la crèche]



Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) rencontre un bon accueil, ses prochaines séances sont complètes.

Le système d'inscription reste donc inchangé : par mail à l'adresse laep@hossegor.fr un jeudi sur deux, nombre de participants limité.

Le 14 avril prochain, l'équipe du LAEP participera à une rencontre à Mont-de-Marsan réunissant tous les acteurs des LAEP des Landes (partenaires institutionnels, financiers, associations...) dans l'objectif d'échanger sur le fonctionnement des structures, de présenter les lieux d'accueil et de promouvoir ce type de dispositif auprès des territoires ou des communes qui n'en sont pas encore dotées. Pour l'occasion, le LAEP de Soorts-Hossegor réalise un Livre d'Or illustré de photographies et de témoignages des familles.

Pensez-y

À l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, **vérifiez votre situation électorale sur le site service-public.fr.**

Il vous faut préciser simplement : si vous votez en France ; le nom de votre commune de vote ; vos nom et prénom(s) ; votre sexe et votre date de naissance. Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Calendrier des élections 2022 :

• **Présidentielles les 10 et 24 avril 2022**

• **Législatives les 12 et 19 juin 2022**

» Si vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote ou au dépouillement sur votre commune, vous pouvez vous inscrire en contactant le service élections : elections@hossegor.fr

FONDS D'ART COMMUNAL

La ville adresse ses sincères remerciements à l'écrivain Jean-Guy Dubernat pour la donation de trois dessins (deux dessins aux trois crayons et un à la mine de plomb) attribués à Henri Godborge et représentant des vues de la nature, du lac et du canal de Soorts-Hossegor qui rejoignent le fonds d'art de la commune.

Deux jeunes talents à découvrir

L'exposition de printemps accueillera les artistes Jules Cier et Laurent de Vismes du vendredi 8 avril au dimanche 1^{er} mai au Sporting-Casino. Entrée libre. De 13h à 19h.

Deux jeunes talents locaux qui porteront un regard croisé sur les Landes.

LAURENT DE VISMES

Après des études aux Beaux-Arts de Bordeaux et une école de cinéma à Paris, Laurent de Vismes réalise des fictions pour la télévision. Mais c'est en mettant en scène ses propres courts-métrages qu'il développe son propre univers visuel. En parallèle, il poursuit une œuvre picturale, qui s'est intensifiée et approfondie ces précédentes années.

Sa technique de prédilection est la peinture à l'huile, avec laquelle il aborde des thèmes chers comme le passage du temps ou la fragilité du vivant. La durée du séchage induit un espace de réflexion, un flottement des pensées, un aller-retour entre le geste et la toile. Dans ces moments de sérénité, Laurent de Vismes fixe avec douceur sur ses tableaux les mouvements imprévus de son imaginaire.

JULES CIER

Autodidacte en matière d'expression, Jules Cier est passé d'un univers à un autre, débutant sa carrière en tant que charpentier, il a ensuite étudié le design et l'architecture à Paris.

Toujours guidé par sa passion pour l'art, son parcours atypique lui permet de créer des œuvres uniques, du support jusqu'à l'encadrement, Jules Cier maîtrise toutes les étapes de ses créations.

[SORTIES]

EXPO LANDESCAPE N&B COLLECTIVE

Du 17 mars au 23 avril
au pavillon de la Forêt
à Soorts, association

Troisième Session

Photo / dessin / art graphique
Entrée libre. Plus d'infos
sur troisiemesession.com

INFINITY TRAIL



Du 8 au 10 avril

2^e édition de la course autour du lac

Une boucle de 6,7 km,
à faire toutes les heures
jusqu'à ce qu'il n'en reste
qu'un. Qui sera
la dernière personne dans
les temps ? Plus d'infos
sur infinitytrail.fr



PARTICIPEZ AU CONCOURS DE NOUVELLES DU SALON DU LIVRE DE SOORTS-HOSSEGOR

Jusqu'au 25 avril 2022
au thème : « L'enfant était
né adulte ». Découvrez
le règlement sur
soorts-hossegor.fr
> Rubrique Salon du livre > Prix
  @salondulivrehossegor

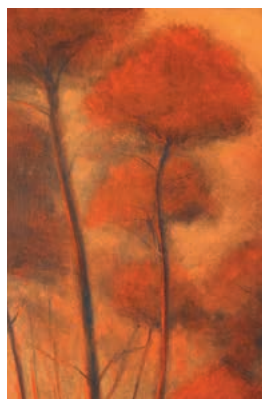
Jules Cier
▼

Laurent de
Vismes ▶



EXPOSITION DE PRINTEMPS

Du 8 avril au 1^{er} mai
au Sporting Casino



ZOOM

11 mai de 13h à 18h
**Passage du drapeau
olympique dans
les rues de la ville**
Départ Place de
la Concorde

// Reprise du marché forain pour la saison

- Tous les dimanches du
3 avril au 6 novembre
- Tous les mercredis du
1^{er} juin au 30 septembre
- Tous les vendredis du
15 juin au 30 septembre

Trois marchés
supplémentaires
programmés :

- Lundi 18 avril (Pâques)
- Vendredi 27 mai
(Ascension)
- Lundi 6 juin (Pentecôte)

// Brocante

Le second samedi
du mois place de la
Concorde, de 8h à 17h

// Marché Nocturne

La ville lance son marché
nocturne artisanal au parc
Rosny. Une offre familiale
et complémentaire aux
marchés déjà existants.
Cette nouvelle animation
réunira plus d'une
vingtaine d'exposants
qui proposeront leurs
produits artisanaux tous
les dimanches de l'été
de 18h à 23h30.
Coup d'envoi le 3 juillet 2022

// Marché de producteurs

Au trinquet de Soorts
tous les samedis matins.

[ÉTAT CIVIL]

■ Naissances

15/12 - Victor Marin
18/01 - Garance Sagnières
23/01 - Lily Lestrade
20/02 - Alma Houssier Gallo

■ Mariages

31/12 - Frédéric Tuheil
et Virginie Escobar
12/02 - Guillaume Malapert
et Morgane Chardome
19/02 - Vincent Gaüzère
et Christine Hontans

■ Décès

06/12 - Gérard Deloux (97 ans)
07/12 - Jacques Galin (74 ans)
12/12 - André Chevalier (81 ans)
19/12 - Charles Clavaret (81 ans)
21/12 - Franco Giuriati (78 ans)
28/12 - Jean Kerbrat (90 ans)
30/12 - Marie Eyherabide
veuve Guerrero (94 ans)
06/01 - François Kerloch (67 ans)
08/01 - Nadiège Taranoff
veuve Lauffrais (94 ans)
09/01 - Simone Betbeder
veuve Dumas (93 ans)
15/01 - Christian Minot (80 ans)
25/01 - Roger Montesquieu (89 ans)

26/01 - Rodica-Felicia Sex
veuve Miclescu (91 ans)
27/01 - Anne Nagouas veuve Belin (97 ans)
28/01 - Gérard Dubarry (83 ans)
28/01 - Jeanne Mona veuve Maire (95 ans)
03/02 - Jean-Claude Dupey (68 ans)
04/02 - Vincent Huot (73 ans)
15/02 - Raymonde Dumon
veuve Artigau-Lassus (82 ans)
16/02 - Denise Caunègre
veuve Cazebonne (97 ans)
18/02 - Albert Vicq (92 ans)
20/02 - Marie Meinart veuve Noguès (91 ans)
24/02 - Monique Pigeon épouse Defois
(72 ans)

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

SOORTS-HOSSEGOR NATURELLEMENT : UNE ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

Des décisions radicales sans concertation. La concertation est-elle encore de mise dans notre municipalité ?

On peut sérieusement en douter au vu des décisions prises au cours des derniers mois.

À quoi servent les commissions municipales si les décisions importantes sont prises à huis clos ?

L'absence de consultation est ainsi flagrante sur les points suivants :

- Un jumelage avec les mairies de Tairapu et Teahupoo décidé dans le plus grand secret.

- Des mouvements surprenants dans les ressources humaines.
- Le retrait des CRS qui nous prive du pouvoir de police sur nos plages.
- Et pour finir, toujours si peu d'échanges dans différents domaines : environnement, enfance et jeunesse, vie associative.

Nous restons d'autre part vigilants sur le sujet du financement de la LCV par Macs dans le cadre du Grand Projet Sud-Ouest et du tracé RTE sur notre territoire.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse email :

soortshossegornaturellement@gmail.com

Soorts-Hossegor naturellement : Arbeille Henri, Montaut Cathy,
Minvielle David, Lionel Barberis, Emmanuelle Bescheron,
Caroline Cabanac-Escande

